

# Association Syndicale

## Domaine de la Petite Espère

Place Drouot

45140 SAINT JEAN DE LA RUELLE

### RENCONTRE AVEC ELUS ET LES SERVICES TECHNIQUES

#### DE LA VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Le 12 novembre 2008

### LES RESAUX DE COLLECTE DES EAUS USES ET EAUX DE PLUIE SUR LE DOMAINE

#### Compte rendu de la réunion

Etaient présents :

M. DENIAU, M. LAVAL, M. HUET pour les élus

MLLE PRE, M. BOULLIER, M. UGON pour les services techniques

MM CHAPUT, LAMIRAULT, VACQUET pour l'Association Syndicale.

#### OBJET DE LA RENCONTRE

En matière d'assainissement, les résidents du domaine, sont confrontés à des difficultés, et le bureau de l'association syndicale des propriétaires a demandé la création d'un groupe de travail pour :

- Etablir un inventaire de la situation
- Apporter un éclairage sur la qualité de l'assainissement, des services rendus, et des dysfonctionnements rencontrés.
- Etudier et proposer avec les partenaires concernés des solutions durables.

L'objectif de la réunion était donc de :

- Présenter aux élus et responsables des services concernés de la ville de Saint Jean de la Ruelle, les problèmes rencontrés, et les dysfonctionnements constatés.
- Après examen de cette présentation, il est demandé le soutien de la Ville de Saint Jean de la Ruelle pour conduire avec les représentants des résidents, une requête auprès de la Communauté de Commune « l'AGGLO»,
- D'établir ensemble un dossier qui permettra à terme de répondre aux attentes des résidents.

Le constat qui est présenté par Claude Chaput et Michel Vacquet est de deux ordres.(Voir PJ).

# Association Syndicale

## Domaine de la Petite Espère

Place Drouot

45140 SAINT JEAN DE LA RUELLE

En premier, lorsque des pluies orageuses touchent Saint Jean de la Ruelle et les communes environnantes, il est constaté des désordres importants sur le réseau public qui traverse le domaine de la Petite Espère, causant des préjudices répétitifs à certains résidents.

En second, le statut des collecteurs d'égout du domaine n'a jamais été clairement examiné.

Si les résidents assument en totalité les charges des travaux d'entretien et de maintenance du réseau, il n'en reste pas moins assujetti de la totalité la redevance d'assainissement, sans bénéficier des services qu'ils sont en droit d'attendre. Ils supportent néanmoins les servitudes du réseau public et ses défaillances.

Certes le sujet n'est pas nouveau, et ce qui a pu être dit ou pas fait dans ces quarante dernières années, ne doit pas masquer la réalité. Les représentants de l'association syndicale ont exprimé leur volonté de travailler sans arrière pensées en essayant de construire ensemble, un programme qui sera sans doute étalé sur plusieurs années.

Monsieur DENIAU s'est félicité de la qualité du dossier présenté, et a exprimé la volonté de la ville de soutenir la démarche des résidents

- Mlle PRE a évoqué qu'il sera sans doute nécessaire d'effectuer une étude pour transférer le réseau à l'AGGLO, et qu'une convention pourrait être établie entre les résidents et les partenaires.

Au cours de cette réunion il nous a été confirmé que les eaux du groupe scolaire Paul Bert se jettent dans le réseau privé du domaine. Et que les eaux provenant de la Zone Industrielle, ainsi que celles de l'avenue Georges Clémenceau aboutissent dans les collecteurs Chilesse, à l'extrémité sud du domaine. Ce qui ne fait qu'accentuer la charge des collecteurs

-Monsieur HUET a souligné l'urgence de la présentation de ce dossier auprès de l'AGGLO, pour qu'il s'inscrive dans le plan directeur, en cours d'élaboration

- Monsieur DENIAU a demandé à Monsieur BOULLIER de se mettre en rapport avec les services technique de l'AGGLO pour organiser une rencontre prochaine. Il a également précisé qu'il évoquerait le sujet avec Monsieur ZINSIUS 5ème Vice Président, chargé de l'assainissement.